



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Art lyrique

Question écrite n° 29888

#### Texte de la question

Reponse. - Le ministre de la culture et de la communication definira tres prochainement la vocation, le statut et le mode d'exploitation de la salle Favart (Opera-Comique) compte tenu de l'organisation de l'ensemble Palais Garnier-Opera de la Bastille, en attribuant a cette salle une double fonction : d'une part, une activite d'enseignement de l'art lyrique et d'insertion professionnelle des jeunes chanteurs francais comportant la presentation de spectacles, en liaison avec le Theatre national de l'Opera de Paris et la Reunion des theatres lyriques municipaux de France ; d'autre part, une activite de spectacles, la salle Favart ayant pour vocation d'accueillir des spectacles essentiellement lyriques et musicaux consacres exclusivement aux artistes francais, mais aussi des spectacles choregraphiques et dramatiques. Des mesures importantes ont ete adoptees ces dernieres annees en faveur des chanteurs francais. C'est ainsi que la reforme de l'enseignement du chant concerne aussi bien la formation des professeurs que le cursus pedagogique des classes de chant dans les ecoles nationales de musique et les conservatoires nationaux de region. Trois departements de chant, crees a Colmar, Orleans et Tarbes, assurent une formation approfondie pour une trentaine d'eleves beneficiant d'une bourse afin de se consacrer exclusivement a l'apprentissage de leur metier. Au Conservatoire national superieur de musique de Paris, le cursus pedagogique a egalement ete modifie et l'octroi d'une bourse a ete de meme decide. L'ecole d'art lyrique directement rattachee a l'Opera de Paris permet aux eleves de tenir certains roles et d'etre constamment en contact avec la production d'ouvrages lyriques. A l'issue de leur scolarite, de nombreux jeunes chanteurs ont trouve place dans les operas francais et etrangers. En 1983, un atelier d'interpretation vocale et dramatique a ete cree a Lyon sous la direction d'Eric Tappy. Pendant leurs etudes, les eleves ont l'occasion d'assurer des roles a l'Opera de Lyon ; apres une periode de deux a trois ans de formation, ils entrent pour la majeure partie dans la troupe de cet opera. Par ailleurs, il existe a Marseille un Centre national d'insertion professionnelle des artistes, qui comporte un departement de solistes et un departement de choristes. Ce dernier est une veritable novation : les membres de la premiere promotion ont tous trouve des emplois, essentiellement dans les choeurs des theatres lyriques municipaux de France. Les solistes de la premiere promotion obtiennent regulierement des engagements. L'insertion professionnelle des chanteurs francais est en outre retenue comme critere primordial pour l'octroi des subventions aux theatres lyriques de province. Une aide a la preparation de role pour les solistes recrutes par un theatre, sous la forme de lecons particulieres aupres de grands chefs de chant, a recemment ete instituee pour permettre a ces chanteurs d'aborder la scene avec les plus grandes chances de succes. En 1988, des moyens nouveaux seront consacres a l'institution de « mini-troupes » et de stages d'insertion dans plusieurs theatres de province pour donner a de jeunes chanteurs l'occasion d'accéder, a l'issue de leur formation ameliee, a une activite professionnelle reguliere.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la culture et de la communication definira tres prochainement la vocation, le statut et le mode d'exploitation de la salle Favart (Opera-Comique) compte tenu de l'organisation de l'ensemble Palais Garnier-Opera de la Bastille, en attribuant a cette salle une double fonction : d'une part, une activite

d'enseignement de l'art lyrique et d'insertion professionnelle des jeunes chanteurs français comportant la présentation de spectacles, en liaison avec le Theatre national de l'Opera de Paris et la Reunion des theatres lyriques municipaux de France ; d'autre part, une activite de spectacles, la salle Favart ayant pour vocation d'accueillir des spectacles essentiellement lyriques et musicaux consacres exclusivement aux artistes français, mais aussi des spectacles choregraphiques et dramatiques. Des mesures importantes ont ete adoptees ces dernieres annees en faveur des chanteurs français. C'est ainsi que la reforme de l'enseignement du chant concerne aussi bien la formation des professeurs que le cursus pedagogique des classes de chant dans les ecoles nationales de musique et les conservatoires nationaux de region. Trois departements de chant, crees a Colmar, Orleans et Tarbes, assurent une formation approfondie pour une trentaine d'eleves beneficiant d'une bourse afin de se consacrer exclusivement a l'apprentissage de leur metier. Au Conservatoire national superieur de musique de Paris, le cursus pedagogique a egalement ete modifie et l'octroi d'une bourse a ete de meme decide. L'ecole d'art lyrique directement rattachee a l'Opera de Paris permet aux eleves de tenir certains roles et d'etre constamment en contact avec la production d'ouvrages lyriques. A l'issue de leur scolarite, de nombreux jeunes chanteurs ont trouve place dans les operas français et etrangers. En 1983, un atelier d'interpretation vocale et dramatique a ete cree a Lyon sous la direction d'Eric Tappy. Pendant leurs etudes, les eleves ont l'occasion d'assurer des roles a l'Opera de Lyon ; apres une periode de deux a trois ans de formation, ils entrent pour la majeure partie dans la troupe de cet opera. Par ailleurs, il existe a Marseille un Centre national d'insertion professionnelle des artistes, qui comporte un departement de solistes et un departement de choristes. Ce dernier est une veritable novation : les membres de la premiere promotion ont tous trouve des emplois, essentiellement dans les chœurs des theatres lyriques municipaux de France. Les solistes de la premiere promotion obtiennent regulierement des engagements. L'insertion professionnelle des chanteurs français est en outre retenue comme critere primordial pour l'octroi des subventions aux theatres lyriques de province. Une aide a la preparation de role pour les solistes recrutes par un theatre, sous la forme de lecons particulieres aupres de grands chefs de chant, a recemment ete instituee pour permettre a ces chanteurs d'aborder la scene avec les plus grandes chances de succes. En 1988, des moyens nouveaux seront consacres a l'institution de « mini-troupes » et de stages d'insertion dans plusieurs theatres de province pour donner a de jeunes chanteurs l'occasion d'accéder, a l'issue de leur formation amelioree, a une activite professionnelle reguliere.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bompard Jacques](#)

**Circonscription :** - FN

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29888

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 septembre 1987, page 4959

**Réponse publiée le :** 7 mars 1988, page 1022